



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Madame le Ministre
de la Famille
et de l'Intégration
Luxembourg

Luxembourg, le 11 MAI 2021

Personne en charge du dossier:
Jean-Luc Schleich
☎ 247 – 82954

Réf. CE / SCL : 60.613 – 803 / sp
Doc. parl. 7803

Objet : Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 20 juin 2020 portant introduction d'un congé pour soutien familial dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid-19.

Madame le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que dans sa séance du 5 mai 2021, la Chambre des Députés a adopté à **l'unanimité des 60 votants** le projet de loi sous rubrique et qu'elle a décidé qu'il n'y a pas lieu à procéder au second vote, prévu par l'article 59 de la Constitution.

Veillez agréer, Madame le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Marc Hansen